



AVIS AU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE JUILLAC-LE-COQ

Par arrêté n°2019-91, en date du 2 août 2019, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision de la carte communale de Juillac-le-Coq. L'élaboration de ce document vise à mieux maîtriser l'urbanisation de la commune tout en permettant l'accueil de nouveaux habitants.

L'enquête publique se déroulera du lundi 30 septembre 2019 au jeudi 31 octobre 2019 inclus.

Le public est invité à consulter le dossier de carte communale et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Juillac-le-Coq, 2 place de la Mairie, 16130 Juillac-le-Coq
 - o les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 17h00,
 - o les mercredis de 09h00 à 12h00.
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Juillac-le-Coq aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (cc-juillac16@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Hervé HUCTEAU
Enquête publique de la carte communale de Juillac-le-Coq
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur Hervé HUCTEAU, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Lundi 30 septembre 2019 de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**
- **Vendredi 11 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Juillac-le-Coq - 2 place de la Mairie 16130 Juillac-le-Coq**
- **Lundi 21 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Juillac-le-Coq - 2 place de la Mairie 16130 Juillac-le-Coq**
- **Vendredi 25 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Juillac-le-Coq - 2 place de la Mairie 16130 Juillac-le-Coq**
- **Jeudi 31 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



mairie de Juillac-le-Coq et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès d'Olivier FLORINE, chargé de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – olivier.florine@grand-cognac.fr).

